

N° 492

HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, CANADA

FIRST SESSION  
32ND PARLIAMENT

PREMIÈRE SESSION  
32<sup>e</sup> PARLEMENT

Votes and Proceedings

Procès-verbaux

Monday, April 18, 1983

Le lundi 18 avril 1983

Après plus ample débat, les délibérations relatives à cette motion sont terminées conformément à l'article 62(1) du Règlement.

Après débat, la question a été décidée d'être ajournée.

(Délibération sur la motion d'ajournement)  
A dix-huit heures, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est répétée présentée en conformité des dispositions de l'article 42(1) du Règlement.  
Après débat, cette motion est répétée agréée.

(Proceedings on Adjournment Motion)  
At 6:00 o'clock p.m., the question "That this House do now adjourn" was deemed to have been proposed pursuant to Standing Order 42(1).  
After debate, the question was deemed to have been adjourned.

(Modification de la composition des comités)  
Avis ayant été donné de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 69(4)(b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:  
11.00 o'clock a.m.

(Change in Committee Membership)  
Notice having been given to the House pursuant to Standing Order 69(4)(b), membership of Committees was amended as follows:  
onze heures